Extrait du Le Vénissian

https://levenissian.fr/Cour-des-Comptes-et-SLC-memes,1420

Cour des Comptes et SLC : mêmes conclusions

- Vie politique -

Date de mise en ligne : lundi 27 janvier 2014

Copyright © Le Vénissian - Tous droits réservés

Une étude de la cour des comptes qui confirme ce que l'association Sauvons le climat montre depuis des années. Iil faut une politique publique qui se base clairement sur le coût de la tonne de carbone évitée, et pas sur des objectifs a priori sur telle ou telle technique...

Politique énergie-climat :
La Cour des Comptes et Sauvons Le Climat aboutissent aux mêmes conclusions
Sauvons Le Climat
27 janvier 2014

Ce mois de Janvier, la Cour des Comptes a publié son rapport sur la mise en oeuvre par la France du paquet énergie-climat de l'Union Européenne. Dans un document publié sur son site (http://www.sauvonsleclimat.org/politique-energie-climat-la-cour-des-comptes-prend-des-positions-tres-proches-de-celles-que-defend-sauvons-le-climat/) Sauvons Le Climat, relève les points ci-dessous qui lui paraissent essentiels et met en regard ses propres prises de positions depuis 2007, :

- Le principe des 3 fois 20% de réductions est une erreur conduisant à des incohérences : la réduction du CO2 devrait être l'objectif auquel tout le reste soit subordonné

- Les états devraient être poussés vers une norme commune en termes d'émissions

- Imposer des taux de diminution uniformes à tous les pays revient à pénaliser la France, alors qu'elle est en avance sur la quasi-totalité des pays européens en ce qui concerne les émissions de CO2

- Les incohérences de principe s'illustrent avec le cas de l'Allemagne, mauvais élève qui accroît les émissions de CO2 avec un tournant énergétique qui lui coûte très cher et qui perturbe le réseau électrique européen.

- Le soutien inconsidéré aux énergies renouvelables intermittentes coûte très cher au consommateur et au contribuable français.

Au moment où l'Union Européenne se prépare à redéfinir sa politique énergétique il est indispensable que le gouvernement français entende le message de la Cour des Comptes et même, osons le dire, celui que porte « Sauvons le Climat » depuis des années :

· Exiger que l'objectif fixé aux Etats nationaux ne concerne que les émissions de gaz à effet de serre

· Exiger que soit établies, pour chaque Etat, des trajectoires aboutissant à une norme commune d'émission, par exemple en 2030.

En ce qui concerne la loi sur la transition énergétique, utiliser la même approche en se concentrant sur la réduction de la consommation de combustibles fossiles et non sur la fixation de niveaux arbitraires de contribution du nucléaire dans le mix énergétique. Il convient que chaque source d'énergie prenne selon ses capacités et ses coûts une part qui permette cette diminution des énergies fossiles tout en satisfaisant les besoins en électricité.

Copyright © Le Vénissian